

DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE RÈGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N° 110-2017 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2015-2020


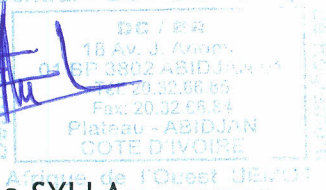
Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes - Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte D'Ivoire procédera, le 28 décembre 2017, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du «SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2015-2020 » pour un montant global net d'impôt de 18 069 062 500 FCFA (Dix Huit Milliards Soixante Neuf Millions Soixante Deux Mille Cinq Cent francs FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BNI FINANCES ; 01 BP 670 Abidjan 01 ; Tel.: (225) 20 31 07 77 ; Fax: (225) 20 31 07 78

Fait à Abidjan, le 07 décembre 2017

Pour le Directeur Général du DC/BR,
Le Directeur du Département des
Opérations du Dépositaire,
Chargé de l'intérim



Guimba SYLLA